

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 20 décembre 2023

Nombre de membres du conseil : 11	Quorum : 6
En exercice : 11	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 8	Date convocation : 14/12/2023
Pouvoirs de vote : 0	Date d'affichage : 14/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt décembre, à neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas s'est réuni, à la MARPA des vergers à Prayssas, sous la présidence de Monsieur José ARMAND, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Confluent et des Coteaux de Prayssas (CIAS).

Étaient présents : José Armand, Philippe Bousquier, Etienne Clavel, Nicole Mascarin, Alain Paladin, Jocelyne Labat, Yolande Peruzzetto, Marie-Thérèse Mérot

Absent :

Pouvoir :

Absents excusés : Jean-Pierre Ducos, Valérie Bidet, Louis Capot,

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Mérot

Assistaient à la séance : Philippe Maurin, Directeur Général des Services du CIAS, Corinne Jucla, responsable du pôle Ressources et administration générale de la Communauté de Communes (service commun), Cécile Héry (responsable de la MARPA)

Délibération n°21-2023

Approbation Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023

Annexe 1 : PV séance du 29 juin 2023

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Préfecture : 22/12/2023
Publication : 22/12/2023

Vu le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

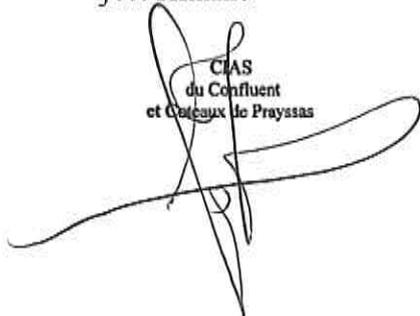
8 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention

Adopte le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023, ci-joint annexé.

Pour copie certifiée conforme,

Le Président de séance,
José Armand

CIAS
du Confluent
et Coteaux de Prayssas



La secrétaire de séance,
Marie Thérèse Mérot

CIAS
du Confluent
et Coteaux de Prayssas

